PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 9 février 2024

Semaine Agrilocal du court métrage : le Conseil départemental soutient une alimentation de qualité et de proximité, et valorise le savoir-faire sur l'ensemble du territoire

A l'invitation du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, 33 établissements scolaires participent du 5 au 9 février à la semaine Agrilocal en marge de la 46ème édition du Festival du court-métrage. A cette occasion, Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, a donné une conférence de presse ce vendredi 9 février au collège Jean Rostand des Martres-de-Veyre, avant de partager un repas avec les collégiens au self de l'établissement. Soutenir une alimentation de qualité et de proximité, promouvoir le patrimoine culinaire puydômois, mettre à l'honneur les producteurs et artisans du territoire, valoriser le savoir-faire des cuisiniers de restauration collective, le tout sous le feu des projecteurs du festival du court métrage, c'est l'objet de le Semaine Agrilocal qui s'est tenue sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme. Cette action s'inscrit dans le soutien apporté par le Département aux agriculteurs de son territoire, en accompagnant les collèges pour qu'ils adhèrent à la plateforme Agrilocal 63 et puissent se fournir directement auprès des agriculteurs puydômois.

A l'occasion de la 46ème édition du Festival du court-métrage, 33 établissements ont répondu à l'invitation du Conseil départemental et ont participé du 5 au 9 février à la semaine Agrilocal.

Le principe ? Mettre en place un repas 100% local (ou 1 produit local par jour pendant une semaine) commandé via la plateforme agrilocal63.fr et organiser une animation jeu-concours avec tirage au sort permettant de gagner différents lots en lien avec le Court-Métrage (sacs du festival, tasses, affiches, places pour assister aux projections) ainsi que des produits locaux à ramener à la maison.

Les menus sont composés en lien avec le pays à l'honneur lors du festival et pour

cette édition c'est l'Europe qui a inspiré les chefs dans leur préparation.

Pour cette année, plus de 17 000 élèves et convives ont participé à l'animation dans 26 collèges, 4 cuisines centrales, 1 restaurant administratif, 1 EHPAD, 1 ESAT.

Le Collège Jean Rostand des Martres de Veyre, avec ses 746 demi-pensionnaires, a proposé à cette occasion un voyage en Italie (salade Haricots blanc/thon), au Portugal (sauté de porc à la Portugaise), en Espagne (Riz à la catalane), en Grèce (yaourt à la Grecque) et retour en France avec une pompe aux pommes.

Chaque jour, ce sont 18 739 repas qui sont préparés dans les collèges du Département (3 260 586 par an). Chacun des 52 collèges publics dont le Conseil départemental gère la restauration est équipé de sa propre cuisine. Pour favoriser les circuits courts, le Département incite les collèges à se fournir via la plateforme Agrilocal 63 qui facilite les achats des établissements publics auprès des producteurs locaux. En 2023, les collèges du Département ont ainsi acheté pour 609 000 € d'aliments locaux via la plateforme, permettant de soutenir nos agriculteurs et producteurs et de fournir aux petits Puydômois une alimentation de qualité et de proximité.

Info +

AGRILOCAL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Agrilocal, association nationale créée en 2013 à l'initiative des Conseils départementaux de la Drôme et du Puy-de-Dôme, collabore avec 38 départements français.
Son service, mis en place à travers une plateforme virtuelle, permet de créer non seulement un lien de proximité, mais aussi un lien social et une réelle solidarité au sein des territoires.
Cette plateforme de mise en relation gratuite et immédiate permet aux acheteurs publics en restauration collective (collèges, écoles primaires, maisons de retraite, lycées, etc.) et aux fournisseurs locaux (producteurs agricoles, artisans, etc.) de proposer leurs produits sans intermédiaire.
Agrilocal est la seule plate-forme au niveau national permettant un respect rigoureux des règles de la commande publique et ne cesse de voir ses fonctionnalités être améliorées pour répondre aux demandes des fournisseurs et acheteurs.

Agrilocal 63 en chiffres :

234 ACHETEURS et **340 FOURNISSEURS** qualifiés
+ de 16 400 consultations et 700 Marchés à Bons de Commande lancés
+ de 1 361 Tonnes de produits commandés:
559 T de viandes, 495 T de légumes, 1 796 000 yaourts, 49 T de Fruits, 20 T de fromages, 316 000 Œufs, Etc.
+ 6.7 Millions d'Euros de CA : 25% Viande de Bœuf, 18% volailles, 14% viande de Porc, 14% Yaourts
+ de 10 fournisseurs consultés par demande et + de 3 réponses/consultation

2023, UNE ANNEE RECORD
Pour la seule année 2023, l'outil Agrilocal a vu son chiffre d'affaires grimper pour atteindre 1.2 millions d'euros avec plus de 228 tonnes de produits alimentaires locaux commercialisés.